

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 173/2022

A la Société Centre d'Appui et Réhabilitation des Infrastructures pour le Développement « CARID Sarl »

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/MT/P1/AON/CGPMP/SECT/MONA/K.OR/2021, conclu avec le Gouvernorat de la Province du Kasai Oriental, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent trente-deux mille trois cent soixante-deux, septante-sept centimes (USD 132 362,77) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 18/07/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M. L. YUMBA  
Directeur Général a.i.